



C A du mardi 2 Décembre 2008

présents: F Simon- P Gion- J Fuselier- D Herbreteau- G Gourdon- E Bouligand- A C Renaudin-
A Cormier- C Ollivier- P Ollivier- S Goulet- N Evin- E Juton- J M Radigois- D Couprie
excusés: P Jounot -Y Routier

1°) Compte rendu A G de la Fal du 29-11-2008 par F. Simon.

Les textes : <http://www.fal44.org/fr/index>

A. Cormier et E. Cormerais ont participé à un atelier « jeunes » le matin. Elles ont constaté que les communes où une action avec les ados est possible sont celles où sont implantés un collège ou un lycée. Cette matinée leur a permis de nouer des contacts.

L'après-midi, 7 personnes de Château-Thébaud étaient présentes pour une assemblée d'une cinquantaine de personnes. La Fal en Loire-Atlantique c'est 450 amicales et 50000 adhérents.

- ➔ allocution du sénateur maire de Saint-Herblain Charles Gautier qui regrette que l'Etat se désengage de plus en plus et laisse aux collectivités locales le soin de régler les problèmes.
- ➔ allocution du président de la Fal Alain Forest qui rappelle les compliments adressés par le ministre Xavier Darcos aux associations d'Education populaire (dont la Ligue et laFAL) en juin, avant d'annoncer la restriction drastique des subventions en octobre !
- ➔ allocution du secrétaire de la Fal Gilles Cavé qui fait un historique pour montrer l'évolution de l'implication de l'Etat auprès de la FAL :
De la création en 1945 à partir de groupes d'enseignants mis en place dans chaque département « pour sauver la République », il raconte la période fastueuse :

En 1970, il y avait 7 postes mis à disposition. L'IA en propose un 8^{ème}. Les 8 postes seront maintenus jusqu'en 1988.

En 2007, il n'y a plus que 5 postes ½. (ce qui équivaut à une subvention de 312 000 euros) une subvention de 312000€.

Dès la fin de l'exercice 2008, cette subvention sera amputée de 25% (sans tenir compte des actions engagées, malgré la signature de la convention pluriannuelle d'objectifs, ...°) Et la régression continuera : en 2009 222 000€ ; en 2010 124 000

Toutes les associations travaillant autour de l'école sont concernées : les plus vulnérables sont carrément en danger de mort.

Pour en savoir plus

<http://proxy.siteo.com.s3.amazonaws.com/www.fal44.org/file/ppdiscoursgc.pdf>

- ➔ allocution de l'inspecteur d'académie en poste depuis le 1-10-2008. Il assure la FAL de son attachement aux mêmes valeurs. Il s'est engagé auprès de l'USEP (dans son passé d'IA) Il a l'intention de soutenir les enseignants...
- ➔ adoption à la quasi unanimité d'une motion qui se termine par :

Dans un contexte de dégradation systématisée de tous les services publics, la FAL 44 appelle à entrer en résistance !

<http://proxy.siteo.com.s3.amazonaws.com/www.fal44.org/file/motionagfal.pdf>

- ➔ projet fédéral 2008-2011 (voir la revue AGIR)
- ➔ allocution du vice président du conseil général Michel Ménard qui confirme l'attachement du Conseil Gal à l'Education populaire et s'engage à ne pas diminuer ses

subventions.

Elections du C A de la FAL : 11 postes étaient à pourvoir, 7 candidats à se présenter les autres seront cooptés.

2°) Le point sur les projets en cours

→ le téléthon

actions où l'amicale est impliquée :

-ramassage des fagots 1709 fagots confectionnés

ils sont prioritairement vendus aux particuliers, ceux restants sont achetés par « Chez Papa »

recette environ 2000€

-le samedi soir le bar sera tenu par les amicalistes à l'espace Bois Joli

-pour le don du sang qui aura lieu une semaine plus tard l'amicale verse 1€ par donneur et 5€ par primo-donneur

→ le loto

se prépare. Les lots les plus importants sont arrivés ou ont été achetés. Nous achèterons quelques lots supplémentaires à la vente de jouets du Téléthon

Il faudrait refaire une information aux parents d'élèves sur l'utilisation de l'argent du loto dont les bénéfices vont pour moitié à la coopérative scolaire et pour moitié à l'Amicale Laïque.

La coopérative scolaire finance les sorties, les séjours découverte. Avec l'argent du loto, l'Amicale achète les livres qui sont offerts aux enfants de l'école à Noël

toutes les informations concernant le loto vont être mises sur le site de l'Amicale

→ le concert jeunes du 28-02-2009

se déroulera à la salle du Bois Joli . 4 groupes se produiront, 3 de Château-Thébaud: « les Dangerous Cactus » « R O B » « Lemon come back » et 1 de Rezé: « Nessiopa »

Le prix d'entrée a été fixé à 3€

Il reste à régler les problèmes techniques. Un régisseur a été contacté, qui sera présent à la réunion de Jeudi prochain et pourra en même temps aller visiter la salle.

Il n'y aura pas du tout d'alcool au bar, compte-tenu de la législation entrant en vigueur le 01-01-2009

Discussion autour de la nécessité ou pas d'avoir un service d'ordre professionnel

→ le CEL 2008-2009

3 actions initiées par l'amicale laïque ont été retenues:

- le stage roller

encadré par le moniteur de l'activité du vendredi soir, uniquement sur la période des vacances de Février.Possibilité de faire l'initiation et le perfectionnement la même semaine, ce qui permettrait d'organiser 2 stages complets. Chaque stage est prévu pour 12 jeunes

- le stage de graf

se déroulera pendant les vacances de Pâques. Sur quel mur?

Sachant que la directrice de l'école privée propose l'un de ses murs. Après les très vives réactions que cette proposition a suscité parmi les membres du CA, il est décidé de ne pas donner suite à cette demande. Le graf se fera sur un mur communal et éventuellement à l'école publique.

- formation AFPS pour les enfants
en partenariat avec les pompiers.
Responsable Annie-Claude

3°) formation A F P S adultes

Elle coûte environ 60€ par personnes. Elle sera proposée aux responsables de sections et organisée par les pompiers de Château-Thébaud.
Responsable Annie-Claude.

4°) « Le monde selon Monsanto »

Carole Boutet a fait les demandes d'autorisation pour une séance de projection publique. Pas de réponse négative donc bonne réponse.
Proposition pour la projection: Mardi soir 13 Janvier 2009 salle des Arcades.

Questions diverses

-Banderole « Amicale Laïque »

proposition de revoir le logo ? Sur la banderolle, ajouter le logo de la FAL?

Cette banderolle indiquera uniquement que la manifestation est organisée par l'amicale, mais il ne pourra pas y avoir dessus en plus le nom de l'événement.

Tarif: 167 E pour une banderole de 3m x 0,80

-Activité jardin

Gaby demande de combien d'argent dispose l'activité car il y a besoin de sable, de tourbe, de plants, de livres et d'un 2° composteur(gratuit)

La subvention était de 600€, 175,12€ ont été utilisés , il reste donc 424,88€

-Rando VTT du mois de Mai

les parents d'élèves ont demandé à prendre en charge l'organisation de la rando pédestre. La section randonnée de l'AL accepte cette demande dans le cadre de cette journée.

-Absence d'un enfant à la piscine

à partir de début Décembre pour raison de santé. Il va manquer la moitié des séances, soit 20€, dont la famille demande le remboursement. Le règlement interne de la piscine ne prévoit rien. Les avis sont partagés. Après un vote à main levée, la demande de la famille est acceptée.

Prochain CA Mardi 6 Janvier 2009

la secrétaire adjointe

P. GION

la présidente

F. SIMON